N°05
Mardi 10 Novembre 2026

IDirection

Être ou ne pas être… dans les 200

Une liste a été publiée. Les journalistes s'en sont immédiatement emparés. 200 établissements sortent du lot comme étant ceux qui souffriraient le plus de l'état de leur bâti scolaire.
Toute la question est finalement de savoir comment cette liste a été constituée.

La recette est assez simple. Vous avez un gouvernement qui traverse une période un peu compliquée. Il a alors une idée : demander aux élèves et aux parents les raisons de leur mécontentement.

Et là, surprise, des réponses arrivent !

Personne n'aurait pu imaginer, sans cette grande concertation sur la plateforme Agora, ce qui perturbe nos lycéens. Personne n'aurait pu prévoir que ressortiraient l'angoisse de Parcoursup, la fatigue engendrée par les emplois du temps, la qualité parfois plus que douteuse des toilettes, l'attente à la demi-pension ou encore les températures dans les salles de classe.

Il fait chaud l'été, il fait froid l'hiver !

Remercions donc le gouvernement qui, grâce à cette formidable concertation, nous a enfin ouvert les yeux !
Mais alors, pourquoi certains établissements plus que d'autres ?
Et bien, à regarder cette fameuse liste, une explication semble se dessiner : les établissements où la mobilisation sur Agora a été la plus forte semblent avoir pris une longueur d'avance. En somme, les plus mobilisés seraient les grands gagnants !

Voici cette fameuse liste :

- https://www.banquedesterritoires.fr/la-liste-des-200-lycees-renover-en-priorite-devoilee-par-le-ministere-de-leducation-nationale

Chacun se fera son opinion. On y trouve notamment des établissements qui sortent de rénovation intégrale.
Comment expliquer ces situations ? Peut-être tout simplement parce que les élèves de ces 200 établissements ont davantage répondu à la consultation. On leur a demandé leur avis, ils l'ont donné.

Mais a-t-on pour autant mesuré l'état réel du bâti scolaire ?

Alors espérons au moins que figurer dans cette fameuse liste permettra aux établissements concernés d'obtenir des crédits supplémentaires, plutôt que de simplement faire la une des journaux à travers des articles qui ne prennent pas toujours le recul nécessaire.
Car il y a tout de même une distinction fondamentale à faire : consulter les élèves est une bonne chose. Les écouter est indispensable. Mais une consultation sur les conditions de vie au lycée ne constitue pas nécessairement un diagnostic immobilier.

Et rappelons-nous une chose essentielle : quand on pose une question, on obtient des réponses. Toute la difficulté est de savoir ce que l'on cherche à mesurer et, surtout, ce que l'on va faire de ces réponses.